



**Les services de la Commune sont directement impactés par la crise du COVID-19.**

## POINT SUR LA COLLECTE DES DÉCHETS

**En principe**, la collecte des déchets verts en porte à porte chez les personnes âgées et/ou handicapées a repris depuis le 29 mai

- **DÉCHETS VERTS** (autres habitants de la commune ne bénéficiant pas du ramassage en porte à porte)

Le service provisoire mis en place chaque année dès avril par la commune permettant aux habitants de La Francheville d'apporter leurs déchets de tonte et de taille dans une benne située au terrain de foot, a lieu **tous les 15 jours de 10h à 12h**, prochaines dates les **samedis 27 juin et 11 juillet**.

- **CONTAINERS TEXTILES ET CHAUSSURES**

La collecte n'étant plus assurée, afin de ne pas engorger les réceptacles, ne déposez plus vos sacs de vêtements.

## DÉCHETS SUR LA VOIE PUBLIQUE

Jeter des déchets sur la voie publique, un masque ou encore un mégot pourra être sanctionné d'une amende de 135 euros, contre 68 euros auparavant. Cette amende concerne aussi bien les masques, les gants, les mégots ou encore les dépôts sauvages d'ordures.

Cette mesure s'inscrit dans le cadre de la feuille de route pour l'économie circulaire lancée en 2018 et trouve avec le Covid-19 un nouvel écho, avec la multiplication du nombre de nouveaux déchets abandonnés liés à la crise sanitaire au lieu d'être jetés à la poubelle.

## OPÉRATION « STOP PUB »

Pour ceux qui ne lisent pas ces publicités ou préfèrent les regarder de façon dématérialisée (sur internet, par exemple), il est possible d'apposer un autocollant « **Stop Pub** » sur sa boîte aux lettres pour réduire la quantité de déchets papier. Que ceux qui apprécient les publications des collectivités (magazines municipaux et du conseil départemental) soient rassurés, cet autocollant mentionne le souhait de continuer à recevoir ce type d'information.

Pour obtenir gratuitement votre autocollant « **Stop Pub** », vous pouvez le demander à l'accueil de votre mairie.

Pour ceux qui souhaitent continuer à recevoir les publicités imprimées, n'oubliez pas de les jeter dans le bac de tri pour que le papier soit recyclé.

## RAPPEL DES MESURES SANITAIRES

- Respecter une distance minimale **d'un mètre entre deux personnes** (les masques doivent être portés systématiquement lorsque ces règles de distanciation physique ne peuvent pas être respectées).
- Se laver régulièrement les mains à l'eau et au savon, ou par une friction hydro-alcoolique.
- Se couvrir systématiquement le nez et la bouche en toussant ou en éternuant dans son coude.
- Se moucher dans un mouchoir à **usage unique** et l'éliminer immédiatement **dans une poubelle**.
- **Eviter** de se toucher le visage, en particulier le nez, la bouche et les yeux.
- **Les stades, les gymnases, et les salles de sport** peuvent rouvrir au profit des clubs et associations autorisés, pour la pratique sportive, mais ils restent interdits au public et les vestiaires collectifs demeurent fermés. Les activités sportives sont limitées à 10 personnes et elles se déroulent de manière à permettre le respect d'une distanciation physique de 2 mètres.

**Ces mesures sont susceptibles d'évoluer selon les annonces du gouvernement.**

## INSCRIPTIONS PERISCOLAIRES 2020-2021

Nous vous informons que les dossiers d'inscription concernant **la rentrée scolaire 2020/2021** pour votre (vos) enfant(s), à la **Restauration Scolaire** et à l'**A.C.M. Périscolaire**, sont à votre disposition en Mairie ou téléchargeables sur notre site à la rubrique « A.C.M. ».

Ils seront à rendre, dûment complétés **impérativement en Mairie pour le 15 juillet 2020 au plus tard.**

## INSCRIPTIONS CENTRE AÉRÉ ÉTÉ 2020 ET RÉUNION D'INFORMATION

Si vous souhaitez inscrire vos enfants (de 3 à 15 ans) au centre aéré de cet été (du 6 au 31 Juillet), la fiche d'inscription est téléchargeable sur le site internet de la commune que vous devrez renvoyer par mail à l'adresse suivante : [alshlafrancheville08@gmail.com](mailto:alshlafrancheville08@gmail.com) **avant le 24 juin 2020**. Une réunion d'information sera organisée dans la **semaine du 29 juin au 3 juillet 2020**.

**Informations auprès d'Anthony LALLEMENT au 06 85 08 79 20.**



Nous ne connaissons pas, pour le moment, le nombre d'enfants que nous pourrions accueillir dans le respect des mesures sanitaires qui évoluent rapidement. En conséquence, nous ne pouvons pas garantir qu'une demande d'inscription soit automatiquement honorée.

## OPERATION TRANQUILITE VACANCES

Si vous le désirez, la Police Nationale assurera dans le cadre de ses missions habituelles et de ses patrouilles, des passages fréquents à votre domicile durant votre absence, pendant les vacances de Juillet et Août 2020.

Pour obtenir cette surveillance particulière, il faudra soit vous rendre au Commissariat, avenue Jean Jaurès à Charleville-Mézières, soit leur adresser un courrier directement.

### **Conseils pratiques :**

- Verrouillez portes et fenêtres en quittant votre domicile
- Changez vos serrures en cas de vol ou de perte de clés, ou d'installation dans un nouveau domicile
- En cas de longue absence, mettez en lieu sûr bijoux, argenterie de valeurs et objets d'art
- Evitez de dissimuler vos clés sous le paillason ou dans la boîte aux lettres
- Ne gardez pas chez vous d'importantes sommes d'argent
- Laissez une apparence habituelle à votre habitation, en demandant à une personne de votre connaissance d'ouvrir et de fermer les volets chaque jour, de relever votre courrier...

## RÉGLEMENTATION SUR LE BRUIT LA JOURNÉE

**Les travaux de bricolage et de jardinage**, utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique tels que : **les tondeuses, débroussailleuses, tronçonneuses, nettoyeurs haute pression** ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- du lundi au vendredi de **8h30 à 12h** et de **13h30 à 19h**,
- les samedis de **9h00 à 12h00** et de **14h00 à 18h00**,
- les dimanches et jours fériés de **10h00 à 12h00**.

## INFORMATIONS

**La Mairie** est de nouveau ouverte au public **du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30**.

Vous pouvez également nous joindre :

- par téléphone : Tous les jours de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 au 03-24-57-01-60
- Par mail : [mairie.la.francheville@wanadoo.fr](mailto:mairie.la.francheville@wanadoo.fr)

Tout comme la mairie, **le Centre Culturel** rouvre ses portes **du lundi au vendredi de 14h à 17h**.

[www.lafrancheville.fr](http://www.lafrancheville.fr)

### Lettre d'info

Votre adresse e-mail



[Voir les lettres envoyées](#)

N'hésitez pas à vous rendre régulièrement sur le site de la Commune et éventuellement inscrivez votre adresse mail dans l'icône « Lettre d'info » afin de recevoir nos dernières publications.

Le Maire,

Alain FORTIN